

Isabelle Volat  
[isabellevolat@laposte.net](mailto:isabellevolat@laposte.net)  
Stéphane Bauer  
[stebauer@wanadoo.fr](mailto:stebauer@wanadoo.fr)

Conseiller-e municipal-e du  
Groupe Saint-Gratien Solidaire Écologique &  
Citoyen

Saint Gratien le 1<sup>er</sup> avril 2020

*Affaire suivie par : Dircab*

Madame, Monsieur,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courriel du 30 mars 2020 auquel je vais m'efforcer de répondre en fonction des éléments en ma possession à ce jour. En effet, cette crise sanitaire qui touche chacun d'entre nous au plus près, nécessite humilité, fraternité et solidarité et évolue, tous les jours.

Aussi, avant d'aborder les nombreux sujets de votre courrier, je vous remercie de vos vœux de prompt rétablissement adressés aux agents municipaux actuellement malades. Vous vous doutez que nous veillons sur eux et sur l'ensemble du personnel communal, avec la plus grande bienveillance. **Dans le contexte actuel, notre priorité est à la fois d'assurer la continuité du service public mais également de protéger au maximum, nos salariés, qui effectuent, depuis le début de cette pandémie un travail remarquable.**

Concernant votre inquiétude sur **l'hébergement des personnes sans domicile fixe**, cette problématique est gérée par les services du conseil régional d'Ile de France qui a ouvert un grand nombre de structures pour les accueillir. Sur le Val d'Oise, la base de loisirs de Cergy accueillera prochainement les sans-abris qui le souhaitent.

Au sujet de **la mise à disposition de colis pour les plus fragiles**, le CCAS en lien avec l'épicerie sociale, présidée par notre collègue, Karine Berthier, a déjà collecté 47 colis qu'elle a pu distribuer grâce à la mobilisation de bénévoles et de nos services. Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour que cette chaîne de solidarité perdure tant que cela s'avèrera nécessaire.

Le CCAS recense également sur le réseau ENSEMBL' **les Gratiennois qui souhaitent aider d'autres Gratiennois** et nous avons prévu, dans les prochains jours, de remettre une information sur l'existence de cette plateforme sur notre site et sur notre page Facebook.

**Pour les personnes âgées**, le maintien à domicile est toujours assuré par l'ensemble de nos agents disponibles pour le portage de repas, le service de laverie et les aides à domicile. Par ailleurs, un fichier pandémie COVID 19 a été créé spécifiquement permettant d'appeler quotidiennement les séniors inscrits. Ce sont nos agents qui réalisent ces appels.

Je comprends parfaitement vos interrogations liées à l'information auxquelles je m'efforce de répondre mais malgré ce que vous indiquez dans votre courriel, nous avons déjà mis un certain nombre d'informations sur les panneaux municipaux, à l'entrée de toutes nos structures, devant nos espaces publics (aires de jeux, cimetière, citystades..), sur le site et la page Facebook de la ville **en les hiérarchisant**. En effet, nous avons considéré qu'il était dans un premier temps, plus utile de mettre les règles importantes à respecter ainsi que les informations que l'Etat souhaitait transmettre à l'ensemble de la population notamment sur le confinement et sur la fermeture des espaces publics et des marchés. Toutefois, cette semaine, nous avons, en effet, prévu d'étendre notre communication à d'autres sujets en lien avec le COVID 19 pour répondre à la demande des Gratiennois.

**A propos de la fermeture du marché couvert**, par suite d'un échange téléphonique avec le cabinet du Préfet, il m'a été indiqué qu'au vu des surfaces alimentaires existantes sur Saint Gratien, une dérogation ne serait pas acceptée. En outre, comme je vous le précisais au début de cette lettre, la santé des agents municipaux est ma priorité et je ne peux pas demander, actuellement, aux policiers municipaux, au vu des effectifs, d'assurer à la fois la sécurité des Gratiennois sur l'ensemble de la ville, la vérification du respect des règles de confinement et d'être présent, en continu, 2 fois par semaine, sur le marché couvert, seule condition possible pour que celui-ci puisse se tenir avec des risques de contamination limités. Aussi, afin de protéger les habitants, je préfère respecter le décret du 24 mars dernier sur ce sujet.

Enfin, vous ne les avez peut-être pas vu mais **nous avons fait plusieurs publications culturelles et éducatives** qui ont d'ailleurs été fortement appréciées et relayées par les Gratiennois sur le site et sur la page Facebook et nous continuerons à le faire régulièrement.

Comme vous le constatez, pendant cette crise sanitaire d'ampleur inédite, **l'ensemble du personnel municipal et moi-même faisons le maximum pour agir, protéger et informer les Gratiennois selon nos moyens** mais soyez assurés que nous allons poursuivre ces actions et ces communications sur tous les supports possibles et en garantissant la sécurité de tous.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous conseille de rester chez vous et à prendre soin de vous.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire  
Julien BACHARD